

Aureilhan

Le magazine d'information municipal de votre Ville

le mag

Septembre 2020

#23

Ouvert depuis le mois de janvier 2020, le Centre de Santé d'Aureilhan est devenu incontournable en quelques mois. Retour sur le succès de ce nouveau service public municipal. **p.8**

CENTRE DE SANTÉ

SOLIDARITÉ

La Ville en action face au Coronavirus

p.6



ENVIRONNEMENT

Pourquoi et comment la forêt communale est-elle régénérée?

p.11



VILLE-AUREILHAN.FR  

Ville d' **AUREILHAN**
Hautes-Pyrénées

*Acceptons la
végétation spontanée
en ville pour
préserver l'eau, la
biodiversité et
notre santé.*



**ENSEMBLE,
PRESERVONS NOTRE
ENVIRONNEMENT.**



Pour les générations futures,
la Commune d'Aureilhan
entretient les espaces publics
de façon durable.



Aureilhan

le mag

Septembre 2020
#23

Magazine trimestriel d'information municipal de la Ville d'Aureilhan

Directeur de la rédaction :

Yannick BOUBÉE

Conception éditoriale, rédaction, mise en page et conception graphique :

Laurent BLOCQUET

Photographies et illustrations : Service Communication, Mairie d'Aureilhan, Adobe Stock

Imprimerie : Reprint

Distribution : Nexstone Informatique

Nombre d'exemplaires : 4 300

Mairie d'AUREILHAN Place François Mitterrand - BP 40 - 65800 AUREILHAN
Horaires d'ouverture de la Mairie :
9h00-12h00 / 14h00-18h00

Tél. : 05.62.38.91.50

Mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Fax : 05.62.38.91.59

Facebook : Mairie Aureilhan

Retrouvez ce magazine et toutes les actualités de la ville d'Aureilhan sur :
www.ville-aureilhan.fr

4 | C'EST LA RENTRÉE

5 | L'ÉDITO DU MAIRE

6 | SOLIDARITÉ



8 | FOCUS SUR...LE CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL



10 | TRAVAUX

11 | ENVIRONNEMENT

12 | DANS MA VILLE



14 | TRIBUNE DES ÉLUS

15 | COMMUNICATION

Clic Clac

23 mai 2020. L'Aureilhanais Eric Castaings a réalisé un petit exploit, celui de prendre en photo une météorite dans la nuit, au-dessus du Tourmalet dans les Hautes-Pyrénées. Chapeau l'artiste !

Envie de nous faire rêver, de partager un moment insolite dans la rubrique Clic-Clac? Envoyez-nous votre photographie (Service communication : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr) dans un format de bonne qualité et accompagnée d'un texte court. Il se pourrait bien qu'elle soit publiée dans le prochain numéro d'Aureilhan le Mag.

©EricCastaings

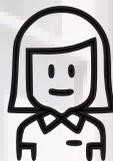
C'est la rentrée

Les écoles



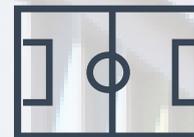
4 ÉCOLES

Aureilhan compte 4 écoles réparties sur 5 bâtiments, qui accueillent 550 élèves.



1 ATSEM / Classe

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) assiste les enseignants dans les classes des écoles maternelles en leur apportant une aide à la fois éducative et technique. A Aureilhan, cet effort est significatif puisque chaque classe est dotée d'une ATSEM.



2 ÉDUCATEURS SPORTIFS

Les éducateurs sportifs de la Commune interviennent dans les écoles élémentaires. La Ville encourage ainsi le développement des valeurs liées au sport : l'éducation, la cohésion sociale, la solidarité, la santé, le dépassement de soi.

Les services proposés



RESTAURANT SCOLAIRE

5 agents sont affectés à la confection et la distribution des repas, sur place, ainsi qu'au nettoyage des locaux.

Des repas de qualité, avec une part significative de produits bio et locaux, sont servis. Retrouvez les menus sur ville-aureilhan.fr



PORTAIL FAMILLE

Simple et gratuit, en un seul clic ! Ce service permet de gérer facilement les factures du service périscolaire. Très apprécié des parents, il représente le 2^{ème} service le plus consulté du site internet de la Ville.



ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a pour vocation d'offrir une palette de loisirs éducatifs contribuant à l'épanouissement et à l'enrichissement personnel de chaque enfant. Depuis 2019, cet accueil est assuré tous les mercredis à la Maison Associative, rue Jules Guesde.

Yannick BOUBÉE

Maire d'Aureilhan
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées



UNE AMBITION COMMUNE

Avancer malgré les incertitudes

Voilà la rentrée, période particulière qui permet de faire le point et de fixer les objectifs.

Malgré la crise sanitaire, le programme sur lequel vous nous avez élus demeure. Évidemment, nous nous adaptons aux différentes conséquences de cette crise inédite. Depuis le 16 mars dernier, nous y consacrons le temps, l'énergie et tous les moyens possibles (voir page 6). Pour autant, comme de nombreuses Communes, nous avons dû nous résoudre à annuler des événements attendus comme la « Rencontre avec les associations aureilhanaises » ou bien encore à réduire le format de certaines manifestations telle que la fête locale.

Un nouveau mandat, des valeurs intactes

Les élus sont au travail avec un réel enthousiasme et une vraie envie de servir Aureilhan et ses habitants. L'intérêt général continuera à guider cette équipe, animée par les valeurs de probité et d'éthique. Par exemple, ici, à Aureilhan, les élus, convaincus des vertus de l'exemplarité, volontairement ne bénéficient pas de véhicule de fonction et ne présentent pas de note de frais. Seuls les Maires-Adjoints, les Conseillers municipaux délégués et moi-même sommes indemnisés. A ce titre, les élus de la Municipalité ont voté le 25 juin dernier une enveloppe indemnitaire identique à celle

du mandat précédent, en toute transparence, tout en élargissant le Bureau Municipal à deux élus supplémentaires. Nous agissons ainsi parce que nous avons la conviction que la politique, fusse-t-elle locale, se doit d'être éthique pour ne pas altérer la crédibilité des élus et les éloigner du citoyen, ne pas accroître le désintérêt des habitants pour la vie publique et fragiliser un peu plus notre démocratie. Or, la réussite d'un projet municipal partagé exige la nécessaire confiance de la population. Cette confiance se bâtit chaque jour avec votre participation.

Développer une gouvernance partagée

Comment avons-nous construit, par exemple, nos trois dernières réalisations : le boulodrome couvert au Parc des Sports, la Maison Associative de la rue Jules Guesde et le Centre de Santé Municipal de la Place François Mitterrand ? Toujours avec la même méthode : l'écoute, la réflexion collective et la décision partagée. Durant ce mandat, nous nous efforcerons de renforcer encore plus la participation des citoyens aux projets communaux au travers, notamment, de budgets participatifs. Pendant les six années à venir, vous aurez ainsi la possibilité de proposer des projets d'intérêt général pour Aureilhan. Chaque année, un budget de 100 000 euros sera dédié aux projets voulus par les habitants. Vous

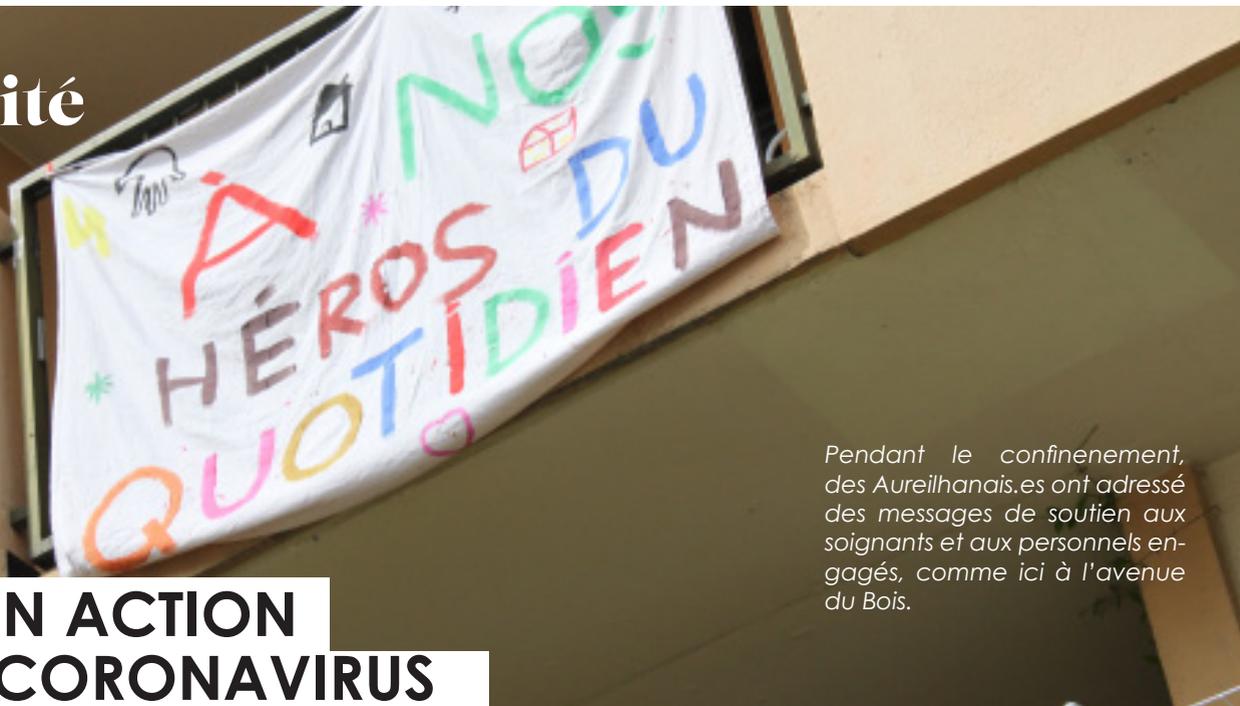
serez informés dans les prochaines semaines des modalités de participation à cette belle aventure citoyenne.

Les projets immédiats à venir

Depuis l'installation du nouveau Conseil Municipal au mois de mai dernier, notre équipe s'est investie dans de nombreux chantiers. Ainsi, les caniveaux de l'Avenue des Sports ont été changés et de nouveaux projets sont initiés : aménagement de la rue des Pyrénées, aménagement des carrefours favorisant l'usage du vélo, étude de la réhabilitation de la salle communale « Bords Adour ». 2021 verra le lancement des études de restructuration de la Place de l'Eglise, l'évolution de la signalétique communale et la réalisation de stationnements au Parc des Sports.

A l'heure où ces lignes sont écrites, les contraintes sanitaires pesant sur la rentrée restent entières. Avec votre participation au respect des gestes barrières, nous restons mobilisés plus que jamais pour que la vie sociale et économique reprenne son cours. Prenez bien soin de vous

Fidèlement à vous,



Pendant le confinement, des Aureilhanais.es ont adressé des messages de soutien aux soignants et aux personnels engagés, comme ici à l'avenue du Bois.

LA VILLE EN ACTION FACE AU CORONAVIRUS

Pour faire face à la crise de la Covid-19, la Ville a pris de nombreuses initiatives afin de protéger les Aureilhanais.es, en déployant notamment la solidarité communale envers les plus fragiles.

Séniors

SERVICE DE LIVRAISON DE COURSES A DOMICILE

Dès le vendredi 27 mars, soit seulement dix jours après le début du confinement, un service de livraison à domicile des courses alimentaires était organisé par le Centre Communal d'Action Sociale d'Aureilhan. Des bénévoles, élus ou citoyens engagés, ont assuré la livraison à domicile des courses alimentaires. Cette mesure solidaire s'adressait aux personnes vulnérables en situation de fragilité et isolées. De plus, les quatre pharmacies de la ville ont assuré un service de livraison à domicile des médicaments pour les personnes ne pouvant pas se déplacer tout au long du confinement.



Livraison à domicile au pied de la Résidence Sénior «Les Jardins de la Tuilerie»



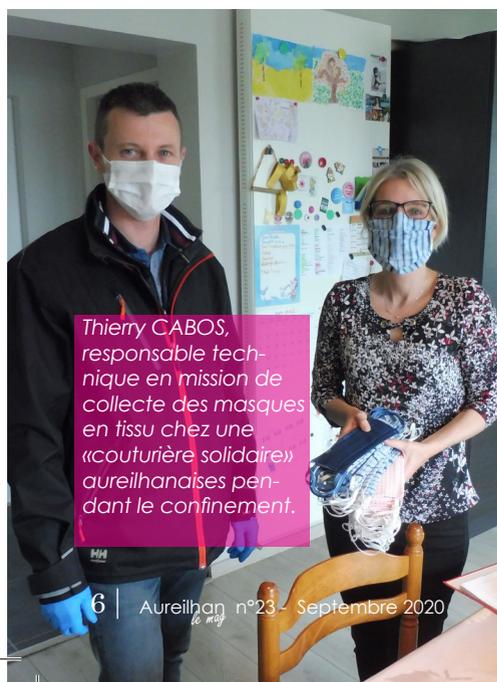
Cette initiative aureilhanaise a été mise à l'honneur au niveau national par l'Association des Maires de France.

Solidarité citoyenne

CONFECTION DE MASQUES : LES AUREILHANAIS ONT RÉPONDU PRÉSENTS

La Mairie d'Aureilhan, en collaboration avec le Collectif « Couturières solidaires 65 », a lancé un appel aux bonnes volontés pour la fabrication de masques. Huit couturières bénévoles d'Aureilhan se sont aussitôt mobilisées et ont démarré leur production. Grâce à leur mobilisation et à leur engagement, ce sont près de 1000 masques qui ont été collectés par la Mairie, distribués dans un premier temps aux personnes fragiles connues par les Services de la Mairie, puis ensuite à nos aînés qui le souhaitent, par l'intermédiaire du Centre Com-

munal d'Action Sociale d'Aureilhan. Merci aux Aureilhanais.es qui ont fait des dons de tissu, de fil et d'élastique et félicitations à ces couturières bénévoles pour leur belle action solidaire.



Thierry CABOS, responsable technique en mission de collecte des masques en tissu chez une «couturière solidaire» aureilhanaise pendant le confinement.



Isabelle CHÉDEVILLE, Maire-Adjointe à la Solidarité, s'est impliquée personnellement dans la distribution de masques, au personnes les plus vulnérables.



Virginie FAVERON, Maire-Adjointe à l'éducation, et Yannick BOUBÉE, Maire, en visite dans une école ce 14 juin 2020.

Éducation

UNE RENTRÉE SCOLAIRE PAS COMME LES AUTRES

Jeudi 14 juin, des élèves aureilhanais reprenaient le chemin de l'école, accueillis dans le strict respect du protocole sanitaire imposé. Beaucoup de sourires illuminaient les visages des enfants ce matin-là, joyeux de retrouver les copains et les maîtres. Dans ce contexte particulier, tout a été fait pour que cette rentrée scolaire vraiment particulière se passe le mieux possible. La Mairie avait pris soin de rédiger un protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, le seul des Hautes-Pyrénées et de la Région Occitanie, signé avec la Préfecture des Hautes-Pyrénées, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale, la Commune d'Aureilhan et les Directions d'école.

Équipements

DISTRIBUTION GRATUITE DE MASQUES « GRAND PUBLIC »

En juin, la Commune a réceptionné les masques co-financés par le Département des Hautes-Pyrénées et la Région Occitanie, ainsi que ceux qu'elle avait directement commandés pour la population.



Jean GLAVANY et Geneviève ISSON, Conseillers Départementaux d'Aureilhan (au centre), ont livré en Mairie les masques commandés par le Département des Hautes-Pyrénées et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

L'entraide et la solidarité sont au cœur du dispositif mis en place par la Municipalité durant le confinement.



Elus et citoyens ont participé à la distribution de masques à l'Espace Multisports d'Aureilhan.

La distribution a été organisée dans les meilleures conditions sanitaires les 9 et 10 juin à l'Espace Multisports d'Aureilhan (EMSA). En 2 jours, 3 404 masques ont été distribués. Pour celles et ceux qui n'auraient pas pu se déplacer ou n'auraient pas eu l'information, leurs deux masques gratuits leur seront donnés à l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouverture habituelles (9h-12h /14h-18h), sur production d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Focus sur...

Après plusieurs années de travail entre élus et professionnels de santé, le Centre de Santé d'Aureilhan a pu ouvrir ses portes au mois de janvier dernier. Depuis, de nombreux aureilhanais ont pu retrouver un médecin à proximité de chez eux.

Fin 2016

Réunions de travail entre la Municipalité et des professionnels de santé aureilhanais pour partager le diagnostic. La création d'une Maison de Santé est jugée pertinente pour accueillir de nouveaux médecins.

Décembre 2017

Décision est prise d'installer la future Maison de Santé en centre-ville.

Avril 2018

Vote du budget pour études et travaux. Consultation des entreprises.

Mars 2017

Visite des Maisons de Santé de Marciac et de Maubourguet, ainsi que d'un Cabinet médical à Bagnères-de-Bigorre.

2018

Travail de concertation avec des médecins généralistes et l'Ordre des Médecins des Hautes-Pyrénées.

Février 2019

Lancement des travaux. Démolition des murs de l'ancienne propriété « Poumerol » et de la grange.

Ces dernières années, les médecins libéraux sont partis progressivement à la retraite sans trouver de successeur. Si rien n'avait été fait, la troisième Commune du Département se serait retrouvée avec un seul médecin en 2020. Yannick BOUBÉE, Maire, et Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint en charge de ce dossier, rappellent comment l'idée de la création d'un Centre de Santé a vu le jour.

La création d'un Centre de santé avec des médecins salariés est-elle un remède à la désertification médicale ?

En tous cas, cela a été la solution pour la Commune d'Aureilhan. Après avoir bâti le projet de Maison de Santé, nous avons travaillé sans relâche pour trouver des médecins libéraux et les inciter à s'y installer. Cette approche s'est révélée infructueuse. Il fallait donc s'adapter et nous avons alors envisagé de salarier des médecins généralistes. Il s'est avéré que c'était la bonne réponse à notre problématique pour parvenir à attirer des praticiens sur la Commune. Nous avons ainsi choisi en conscience de créer un Centre de Santé municipal. En France, il existe encore peu de centres municipaux employant des médecins généralistes salariés

8 | Aureilhan n°23 - Septembre 2020



3 médecins à temps complet



4 cabinets de consultation, 1 salle d'urgence, 1 salle de réunion, 1 bureau de direction



1 projet de santé spécialisé dans les maladies chroniques, approuvé par l'Agence Régionale de Santé

comme celui d'Aureilhan. C'est d'ailleurs le premier dans les Hautes-Pyrénées.

qui leur permet ainsi de se consacrer pleinement à la pratique médicale.

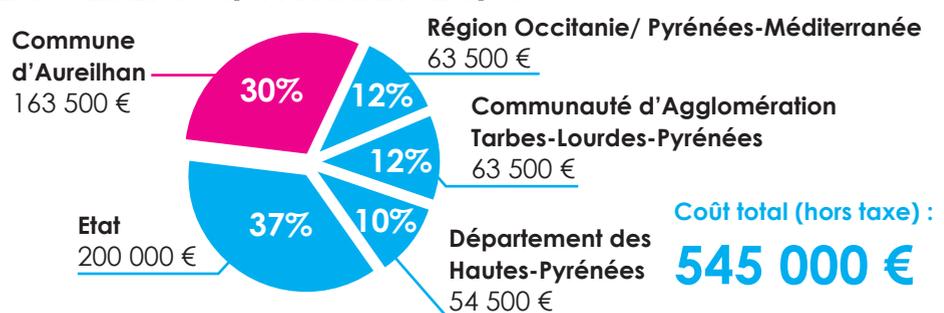
«Les souhaits de jeunes médecins ont changé, il faut s'adapter»

La proposition a plu, notamment aux jeunes médecins dont une partie ne souhaite plus spontanément et automatiquement s'installer en libéral mais manifeste un réel intérêt pour le salariat. Notre histoire illustre bien, semble-t-il, l'évolution de ces attentes de jeunes médecins qui, dans un Centre de Santé, ont bien moins de tâches de secrétariat à accomplir grâce à l'équipe administrative, ce

Comment fonctionne le Centre de Santé ?

Actuellement, le Centre de Santé fonctionne avec une directrice, les deux médecins vacataires qui ont lancé le Centre de Santé, les Docteurs LACRAMPE et PONTGELARD, trois médecins généralistes à temps plein et deux secrétaires médicales. La Commune, qui a investi dans les locaux et l'équipement des cabinets, paie l'intégralité des charges du Centre, dont les frais de Personnel; les recettes sont constituées du produit

INVESTISSEMENT : QUI A FINANCÉ QUOI ?



Le Centre de Santé Municipal //



Juin-Juillet 2019

Pose de la structure et travaux d'aménagement intérieur.

Décembre 2019

Aménagement et Inauguration du Square Pierre-Henri LACAZE, espace végétalisé entre la Mairie et le Centre de Santé.

Avril 2020

Arrivée de la 1^{ère} médecin généraliste à temps complet et de la Directrice.

Juillet 2019

Après concertation avec plusieurs praticiens, décision est prise de transformer la Maison de Santé en Centre de Santé qui fonctionnera avec des médecins salariés par la Ville.

20 janvier 2020

Ouverture du Centre de Santé.

Automne 2020

Arrivée de deux médecins généralistes.



Consultation sur rendez-vous, ouvert 6 jours sur 7



Une équipe administrative : une Directrice et deux secrétaires médicales

des consultations et des visites à domicile ainsi que des participations de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

A voir le nombre de patients venus consulter ou prendre un rendez-vous, visiblement ce tout nouveau service public communal répond à une réelle attente des habitants et satisfait à un véritable besoin social. A noter que le Centre pratique le tiers payant pour la part de la Sécurité Sociale.

Êtes-vous satisfaits des premiers résultats ?

Ce projet, à la fois inédit et audacieux, était un véritable pari sur l'avenir. La Municipalité a estimé qu'il était

moins risqué d'agir dans un domaine qui nous était inconnu plutôt que de ne rien faire. Et aujourd'hui nous avons de bonnes raisons d'être satisfaits. Si nous en sommes là, c'est le résultat d'une méthode souvent appliquée pour le traitement de nos dossiers : fixation de l'objectif, diagnostic, concertation, évaluation et décision collective.

Nous avons donc agi avec réflexion, discrétion, en équipe, sans effets d'annonces inutiles. Nous avons surtout travaillé, élus, techniciens et administratifs, et professionnels de santé en relation étroite et en confiance. A ce titre, nous saluons le travail partenarial avec la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hautes-Pyrénées, l'Ordre des Médecins des Hautes-Pyrénées et la Fédération Nationale des

Centres de Santé. La Municipalité tient également à remercier les partenaires financiers qui ont cru à ce projet à savoir l'État, la Région Occitanie, le Département des Hautes-Pyrénées et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Ce tout nouveau service public communal répond à une réelle attente des habitants et satisfait à un véritable besoin social.

De nouveaux médecins vont-ils s'installer prochainement ?

Vous le savez, il existe une forte concurrence dans ce domaine. Nous avons déjà accueilli deux jeunes médecins à temps complet depuis le mois de janvier. Et un autre médecin va venir

à compter du 1^{er} novembre. Nous continuons d'échanger avec des médecins intéressés. Visiblement, le Centre de Santé constitue un service public attractif, qui répond à la fois aux attentes des médecins et de la population.

LE CENTRE DE SANTÉ D'AUREILHAN : INFORMATIONS PRATIQUES

Pour prendre rendez-vous au Centre de Santé : **05 62 44 20 00**

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : **de 8h30 à 13h00 et de 14h00 à 19h30**

Samedi matin : **de 9h00 à 12h00**

Centre de Santé d'Aureilhan
Place François Mitterrand
65800 AUREILHAN

// Travaux



Quartier des Cèdres

LE CITY PARK A ÉTÉ RÉNOVÉ

Depuis son installation en 2002, l'aire de jeux au quartier des Cèdres, située à proximité de la Maison du Temps Libre, n'avait pas fait l'objet de travaux. Aussi, une rénovation a été réalisée avant les vacances scolaires de cet été. Merci aux agents des Services Techniques de la Ville pour leur investissement sur ce chantier.

Avenue des Sports

RÉNOVATION DES CANIVEAUX ET DE LA CHAUSSÉE

Début juillet, la Commune a remplacé les caniveaux à fente de l'avenue des Sports, dont la très grande partie était détériorée, et pouvait présenter des risques pour la sécurité des usagers et des riverains. Coût des travaux (entièrement financés par la Commune d'Aureilhan) : 48 000 € TTC. A la suite de ces travaux, le Conseil Départemental est intervenu au mois d'Août pour rénover la chaussée de l'avenue.



Rue du 11 Novembre

ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE HAUTE-TENSION : TRAVAUX PRÉALABLES

Au mois de juillet également, des travaux de rénovation du réseau d'adduction d'eau potable ont été effectués rue du 11 Novembre dans sa partie Sud, côté « Bout du Pont ». Ce chantier s'intègre dans le programme des travaux d'enfouissement de la ligne à haute-tension (Aureilhan Mag n°21 - Hiver 2020), qui devraient débuter au début de l'année 2021.

Rue des Pyrénées

DES TRAVAUX POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ ET RÉDUIRE LES NUISANCES

Depuis plusieurs années, la Municipalité tente de répondre aux incivilités dues à la vitesse des automobilistes et aux nuisances engendrées par les nombreux camions traversant la Commune. Invités par la Mairie, les riverains ont participé à un échange autour de deux projets d'aménagement de la rue des Pyrénées dont on rappelle qu'elle fait partie de la voirie départementale. Une concertation riche en débat donc, qui s'est achevée par la mise à l'étude d'un aménagement comprenant la création d'un trottoir adapté aux personnes à mobilité réduite, d'une chaussée avec stationnement alterné et d'une écluse biaise. Le projet finalisé fera l'objet d'une présentation ultérieure dans ces mêmes pages.



Preuve de l'attachement des habitants à la résolution de ces problématiques : 50 riverains s'étaient déplacés le 9 juillet dernier au Centre Jean Jaurès, pour cette réunion animée par Emmanuel ALONSO, 1^{er} Maire-Adjoint.

POURQUOI ET COMMENT LA FORÊT COMMUNALE EST-ELLE RÉGÉNÉRÉE ?

Le « bois d'Aureilhan » va prochainement faire l'objet des attentions de la Ville et de son partenaire : l'Office National des Forêts. Des travaux seront lancés au cours de l'automne et de l'hiver pour retirer les vieux arbres et aider les jeunes pousses.

Ces opérations entraîneront un changement important du paysage. Elles s'avèrent néanmoins nécessaires face au diagnostic sanitaire de ces peuplements.

Pourquoi couper les arbres ? Que devient le bois coupé ?

La coupe est l'instrument du forestier pour façonner la forêt : enlever les arbres malades, donner plus d'espace aux autres pour qu'ils se développent, favoriser les semis. Le bois coupé par l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire de la forêt, est proposé à la vente.

Quelle technique ? Pourquoi certains vieux arbres restent ?

La coupe des arbres débutera au dernier trimestre 2020. Cette opération est contrôlée de bout en bout par l'ONF de façon à minimiser le dérangement. À la fin du chantier, le chemin sera remis en état.

Des arbres non coupés seront conservés volontairement au titre de la biodiversité. Ils constituent un refuge pour la faune et la flore sauvages : chauves-souris, insectes ou champignons. Leur repérage est systématique lors de chaque coupe.

Pourquoi maintenant ? Quel respect du cycle de la nature ?

La période d'exploitation a été mûrement réfléchie afin de tenir compte des multiples enjeux - qui génèrent parfois des conflits d'usage - liés à la forêt : abattage des bois hors feuille et hors sève pour la sécurité des bûcherons et la qualité du bois. Cette période d'exploitation est aussi celle pendant laquelle on constate le moins de fréquentation par le public. Celui-ci étant tout de même présent, une signalisation adaptée sera installée. Enfin, il n'y a pas de nidification pendant cette période, l'exploitation engendre un minimum de

dérangement pour les oiseaux.

Favoriser une nouvelle génération d'arbres

La coupe claire devrait être visible depuis la route et le chemin forestier. Les deux parcelles concernées situées à proximité de l'aire de détente du bois, sont constituées principalement de vieux chênes pédonculés présentant des dépérissements importants, notamment suite à la sécheresse de 2003. Ces peuplements âgés sont appelés à être renouvelés d'ici 2023, soit par régénération naturelle soit par plantation permettant de favoriser le chêne sessile, plus résistant à la sécheresse estivale, afin d'anticiper une meilleure évolution des essences face au changement climatique en cours. Ces travaux de renouvellement permettront de dégager un peu de lumière au sol pour la pousse des semis et voir apparaître une nouvelle génération de chênes.

Quelques repères :



La forêt communale d'Aureilhan s'étend sur 41 hectares à proximité de l'agglomération.



Elle est gérée par l'Office National des Forêts pour le compte de la Commune d'Aureilhan dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle permettant d'assurer l'ensemble des objectifs auxquels peut répondre une forêt.



La production en forêt communale d'Aureilhan permet l'alimentation d'une filière de bois de qualité fournissant le matériau nécessaire à la réalisation de barriques pour le vieillissement des vins. C'est également une ressource de chauffage locale, renouvelable et facilement accessible à la population.



La forêt communale assure un rôle important d'accueil du public. Elle est le cadre de nombreuses activités de détente (aire de pique-nique), promenades, activités sportives (parcours santé).



Ces objectifs et le programme d'actions associé sont décrits dans un plan de gestion appelé document d'aménagement établi pour une période de 15 ans, s'échelonnant de 2009 à 2023.

// Dans ma Ville

Cérémonie

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE CÉLÉBRÉE



Depuis 2013, la date du 27 mai est inscrite au calendrier mémoriel officiel de la Nation afin de célébrer la journée nationale de la Résistance. À cette occasion, l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance 65 (ANACR65) et quelques élus de la nouvelle Municipalité (protocole sanitaire oblige) se sont réunis devant la stèle des Héros de la Résistance pour une commémoration qui aura débuté par la lecture du message de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées par le Maire. A l'occasion de cette première cérémonie officielle en tant que Maire de la nouvelle mandature, Yannick BOUBÉE a rappelé que l'esprit de résistance doit « continuer à vivre dans le monde d'après ». « L'héritage du Conseil National de la Résistance est précieux et le retour à la situation normale ne doit en aucun cas servir de prétexte à la régression sociale, à la poursuite de la prédation financière et de la destruction de l'environnement, comme avant. » La cérémonie s'est poursuivie par le message de Daniel LARREGOLA, Président de l'ANACR65, rappelant que c'est grâce aux forces unies de la Résistance, gaulliste, communiste, socialiste, centriste, qu'est né le programme de la Résistance qui a permis la création du modèle social français, « souvent gravement écorné, mais jamais récusé ». La célébration s'est clôturée par les traditionnels dépôts de gerbes à la stèle des Héros de la Résistance, puis le Chant des Partisans et la Marseillaise.

Propreté publique

LA VILLE VEUT RÉGULER LA POPULATION DES PIGEONS



La Ville d'Aureilhan, soucieuse de la qualité de vie des habitants, attire l'attention sur l'interdiction de nourrir les pigeons. En effet, les services de la Ville ont constaté une prolifération de pigeons, notamment en Centre-Ville et au « Bout-du-Pont ». Or, une présence importante de ces oiseaux génère de réelles conséquences aux plans sanitaire (maladie, allergie dues aux excréments porteurs de germes) et matériel. En plus de nuisances olfactives et sonores, les dégradations causées par les volatiles sur les patrimoines privé et public sont significatives : salissures des façades, des toitures de bâtiments, des véhicules, obstruction des gouttières, des cheminées et conduits d'aération, envahissement des locaux inoccupés ou greniers. La Ville s'attache à réguler la population des pigeons. Depuis plusieurs années, la Commune fait des efforts pour réguler la population de pigeons sur son territoire. Toutefois, ces actions ne peuvent être véritablement efficaces sans la participation des habitants. L'article 120 du règlement sanitaire départemental indique qu'il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. En ne nourrissant pas les pigeons, vous participez ainsi au contrôle de cette population de volatiles, donc à la salubrité de la Ville.

Finances publiques

SIGNATURE D'UNE CONVENTION



Aureilhan est la première Commune des Hautes-Pyrénées à avoir signé une convention de contrôle allégé de dépenses en partenariat (CAP).

Le diagnostic partenarial mené par la Direction Régionale des Finances Publiques (DRFIP) a conclu que le niveau de contrôle opéré, tant chez l'ordonnateur que chez le comptable, pour les dépenses courantes, a été jugé satisfaisant et adapté aux enjeux et risques, d'où son avis favorable pour la signature d'une CAP. La Mairie d'Aureilhan s'est toujours inscrite dans une démarche de qualité de ses comptes et de respect des procédures de dépense publique.

Ce dispositif de partenariat allégé bénéficie aux services des deux partenaires, mais surtout aux usagers et fournisseurs de la collectivité : ceux-ci voient en effet les conditions de paiement de leurs factures fluidifiées, sans accroître le risque financier pesant sur la collectivité car le comptable maintient ses contrôles. Il les exerce de façon plus ciblée, en se concentrant sur les enjeux et en veillant à la bonne application des conditions d'exercice prévues dans la convention.

Civisme

TAILLE DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES



Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité. Ils sont susceptibles d'entraver la circulation des piétons ou de réduire la visibilité des automobilistes. Afin d'éviter des accidents, il est rappelé aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies. Si la nécessité d'agir pour prévenir un danger est établie, les services de la Ville pourront procéder d'office à l'élagage des arbres et ce, aux frais du propriétaire.

Cinéma

UN PARFUM D'HOLLYWOOD AU QUARTIER DES CÈDRES



Ça sentait bon les vacances ce vendredi 7 août. Au cœur de l'été, le public a pu assister gratuitement à la projection d'un grand classique du cinéma : « La ruée vers l'or » de Charlie Chaplin. Cette séance était organisée par Le Parvis avec le soutien du bailleur Promologis et de la Mairie d'Aureilhan. L'initiative a été très appréciée par les habitants du quartier des Cèdres venus en nombre ce soir-là.

Patrimoine

LA VIGNE AUREILHANAISE A L'HONNEUR DES JOURNÉES DU PATRIMOINE



Les amateurs de patrimoine peuvent être soulagés. L'édition aureilhanaise des journées du patrimoine aura bien lieu et se tiendra sur 4 jours, du jeudi 17 au dimanche 20 septembre, au Centre Jean Jaurès. Les visiteurs seront accueillis dans le respect des normes sanitaires qui seront en vigueur à la date de l'événement. Au moment d'imprimer ce magazine, le programme détaillé n'était pas encore dévoilé. Il le sera au début du mois de septembre, indique l'Association des Amis du Patrimoine d'Aureilhan, et sera accessible sur le site internet et le facebook de la Ville.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ :

Le 3 février 2020

- De débattre des Orientations Budgétaires ;
- De créer des postes au Centre de Santé Municipal.

Le 25 février 2020

- De voter le budget communal 2020 ;
- De ne pas modifier les taux d'imposition communaux pour l'année 2020 ;
- De transférer la compétence « signalisation lumineuse tricolore » au Syndicat Départemental d'Énergie.

Le 25 mai 2020

- de procéder à l'installation du Conseil Municipal élu le 15 mars 2020 ;
- De procéder à l'élection du Maire ;
- De déterminer le nombre d'Adjoints et de procéder à leur élection ;
- De procéder à la lecture de la Charte de l'élu local.

Le 8 juin 2020

- De créer les différentes Commissions municipales ;
- De procéder à l'élection des délégués aux différents syndicats ;
- De procéder au vote des délégations du Conseil Municipal au Maire.

Le 25 juin 2020

- D'adopter le règlement intérieur du Conseil Municipal ;
- De ne pas augmenter les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie pour l'année 2020/2021 ;
- De renouveler la convention de partenariat avec l'ASCA pour le versement de la subvention communale demeurée inchangée ;
- De créer la Commission « Culture ».



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : [ville-aureilhan.fr/rubrique «comptes-rendus»](http://ville-aureilhan.fr/rubrique/comptes-rendus)

LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'action

MERCI !

Coronavirus

Les élu.e.s du groupe « Aureilhan, Unis dans l'action » souhaitent remercier toutes celles et ceux engagés au quotidien pour soigner les malades du coronavirus dans les hôpitaux et les établissements de santé. Merci également à tous les Aureilhanais respectueux des consignes sanitaires qui ont prouvé leur civisme au cours de ces derniers mois. Merci aux agents municipaux qui se sont mobilisés à nos côtés dans la gestion de cette crise inédite dans l'histoire. Certains d'entre eux n'ont pas compté leur temps pour assurer la continuité du service public, informer les Aureilhanais.es et organiser la solidarité. Nous avons une pensée particulière pour les agents du Centre de Santé municipal, qui n'ont pas ménagé leurs efforts pendant le confinement. Grâce à eux, cette jeune structure de santé, attendue depuis de nombreux mois, n'a pas failli à sa mission.

Une équipe déjà au travail

Merci pour votre confiance renouvelée à l'issue des élections du 15 mars dernier. A la suite de la première réunion du Conseil Municipal du 25 mai 2020, la nouvelle équipe municipale élue avec un score de 76,14% a pris ses fonctions immédiatement.

Sans compter la gestion des affaires courantes, les premiers chantiers du mandat ont été lancés dans des domaines variés : participation à des réunions de travail avec les acteurs du projet de contournement Nord de Tarbes : une priorité pour la sécurité et le cadre de vie de nombreux Aureilhanais.es ; rencontre avec l'Office National de la Forêt concernant la gestion et l'aménagement du bois communal ; travaux de rénovation de la rue des Pyrénées (avec la mise à l'étude d'aménagements d'ici la fin de l'année) et de l'avenue des Sports ; modernisation et développement de l'information municipale à destination des habitants.

Une équipe à votre écoute

La réussite du projet, auquel une grande majorité des votants a souscrit, dépendra aussi de l'implication de toutes et tous. Conscient du fort taux d'abstention enregistré aux dernières élections (comme partout en France), nous serons encore plus attentifs à ce que vous soyez régulièrement et utilement informés des projets en cours et à venir. C'était notre engagement : nous lancerons le premier budget participatif pour que vous puissiez apporter votre contribution active à des projets d'intérêt général

dans les six années à venir, durée du mandat. Et parce que nous agissons pour le bien commun de cette Ville, vous pouvez compter sur nous pour faire avancer Aureilhan avec vous et à vos côtés.

Christian ZYTYNSKI,
Parti Socialiste
Daniel LARRÉGOLA,
Parti Communiste
Yves CARRIÉ,
Europe Écologie Les Verts

Suivez nous sur notre page facebook @Aureilhan unis dans l'action

L'OPPOSITION Aureilhan, Alternance

Dans cette période de crise sanitaire, nous voulons remercier toutes celles et tous ceux qui ont été en première ligne pour assurer notre santé et notre sécurité. Une pensée également à celles et ceux (artisans, commerçants, indépendants) qui ont souffert de cet arrêt économique. Il faut leur garder notre confiance et les privilégier dans notre vie quotidienne. Revenons à cette élection municipale du 15 mars. On peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres, mais le

grand vainqueur est l'abstention. Sur les 5802 inscrits, seuls 2001 sont venus voter. Mr le Maire, avec 1458 voix, a été élu par un 1 Aureilhanais sur 4. De notre côté, soyons humbles, seuls 457 électeurs nous ont apporté leur soutien. A nous de les motiver pour obtenir un meilleur score dans 6 ans.

Les 3 élus que nous sommes seront vigilants aux décisions de la majorité (à ce titre nous avons voté contre l'augmentation de 15 % des indemnités des élus, pensants que la période

ne s'y prêtait pas) mais nous serons également une force de propositions, concernant les futurs projets municipaux.

Que cette rentrée nous permette de voir la sortie de ce long tunnel. Portez-vous bien.

André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.

SITE INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, MAGAZINE MUNICIPAL : LA VILLE MODERNISE SA COMMUNICATION

« Communiquer toujours plus vers les habitants » : il s'agit d'un engagement inscrit dans le projet de la Municipalité. La nouvelle équipe municipale souhaite faire évoluer ses outils de communication et délivrer ainsi une information toujours plus claire, plus accessible, plus proche de vos attentes.

+ proche de vous UN SITE INTERNET REVISITÉ

Plus moderne, plus informatif, plus en phase avec les usages de la communication numérique, le nouveau site internet de la Ville d'Aureilhan a pris en compte les demandes les plus fréquentes des usagers et rendu la navigation plus agréable.

Un site « responsive »

Le site est « responsive », c'est à dire qu'il s'adapte à tous les écrans (smartphone, tablette, ordinateur); il reste lisible et plus facilement manipulable, contrairement à sa précédente version.

Fermeture de l'application mobile

Avec le site responsive, l'application mobile actuelle devient obsolète et elle ne sera plus disponible. La Municipalité, en lien avec le service Communication, étudiera la possibilité de proposer un autre service.



+ social

SUIVEZ L'ACTU DE LA VILLE SUR FACEBOOK

A l'ère des réseaux sociaux qui ont fait évoluer notre façon de communiquer, Aureilhan se devait d'être présente dans cet espace numérique. La crise sanitaire a accéléré la création de la page officielle facebook pour être toujours plus proche des usagers et répondre rapidement à vos demandes et vos attentes.

Vous pourrez trouver sur cette page toutes les informations, les événements et actualités de la ville de façon claire et rapide. N'hésitez pas à nous suivre !

+ dynamique

LE BULLETIN MUNICIPAL ÉVOLUE

L'ancien bulletin n'avait pas été refondu depuis 5 ans, il était donc temps de changer. Le bulletin municipal devient « Aureilhan le Mag ». Si des rubriques restent incontournables - Travaux, Environnement, Solidarité, Dossiers d'actualité -, le magazine contiendra une information toujours plus utile, aérée par des illustrations de la vie aureilhanaise.



ESPACE CULTURE ET LOISIR
D'AUREILHAN



Exposition

Cocktail

Concert

« DE GRANDS
ENFANTS »

Vendredi 2 octobre
18h00, Parc de l'ECLA

OUVERTURE
DE LA SAISON
CULTURELLE
2020 / 2021

Entrée libre



Retrouvez l'actualité de l'ECLA
sur www.ecla-aureilhan.fr